Document généré le 17 sept. 2024 21:25

Assurances et gestion des risques
Insurance and Risk Management

Le monde virtuel de l'assurance et de la gestion des risques

Elliott Risques Spéciaux Ltée

Volume 73, numéro 2, 2005

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1092681ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1092681ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (imprimé)
2371-4913 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(2005). Le monde virtuel de l'assurance et de la gestion des risques : Elliott Risques Spéciaux Ltée. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, *73*(2), 253–253. https://doi.org/10.7202/1092681ar

Tous droits réservés © Faculté des sciences de l'administration, Université Laval, 2005

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le monde virtuel de l'assurance et de la gestion des risques

Nous avons visité le site web de Elliott Risques Spéciaux Ltée

http://www.elliottsr.com

D'entrée de jeu, soulignons qu'Elliott Risques Spéciaux Ltée a été nommé courtier pleinement accrédité du Lloyd's en février 2005. Ce site web vise à donner aux courtiers canadiens les informations pertinentes sur des garanties spéciales ou inusitées, notamment:

- Assurance de responsabilité civile pour atteinte à l'environnement – Elle comprend la pollution graduelle et soudaine, la dépollution imposée par les pouvoirs publics, la pollution par les déchets et la gestion des déchets, les consultants en environnement, l'assurance de carence automobile, les activités d'entrepreneurs, la responsabilité des produits, etc.
- Assurance des clubs de santé à l'égard des établissements commerciaux, des organismes à but non lucratif et des clubs appartenant aux membres, tels : studios d'aérobie et clubs Pilates, murs d'escalade, gymnases, clubs de mise en forme, etc.
- Assurance de la responsabilité civile des médias couvrant un large éventail de risques, y compris la diffamation orale ou écrite et les atteintes aux droits d'auteur, à l'égard des éditeurs de journaux, de revues et de livres, des radiodiffuseurs et télédiffuseurs, des producteurs de films, des imprimeurs et des médias électroniques.
- Assurance de la responsabilité civile professionnelle (ingénieurs et architectes, courtiers d'assurance, responsabilité professionnelle médicale, et risques d'erreurs ou omissions).
- Industrie de la sécurité et de la protection (entreprises de gardiennage, d'installateurs de systèmes d'alarme, de détectives privés, de véhicules blindés, etc.).
- Sports et loisirs (parcs d'amusement, carnavals et manèges, clubs de golf, de yacht, événements spéciaux, zoos, etc.).
- Assurances *Umbrella* et Excédentaire, pouvant être souscrites à concurrence d'une limite interne de capacité de 25 millions de dollars.

Nous invitons les entreprises ou les associations à nous faire connaître leur site.